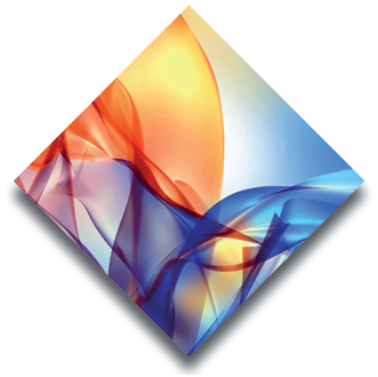


# Demande d'admission à l'AGCV-suissetec

## Association genevoise des entreprises de chauffage et de ventilation



1. Raison sociale : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

2. Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

3. Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

4. Téléphone : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Site internet : \_\_\_\_\_

5. Type d'activités : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

6. Début de l'activité de l'entreprise : \_\_\_\_\_

7. Date de l'inscription au Registre du Commerce : \_\_\_\_\_

8. L'entreprise est-elle affiliée à une autre association professionnelle ?  OUI  NON

Si oui laquelle : \_\_\_\_\_

9a. Personnel d'exploitation : \_\_\_\_\_

9b. Apprentis : \_\_\_\_\_

9c. Personnel d'administration : \_\_\_\_\_

10. Responsable technique : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Qualification (titre et date) : \_\_\_\_\_

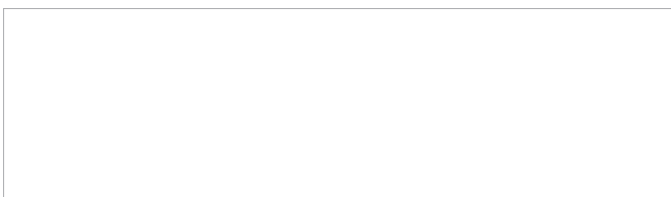
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Je déclare avoir pris connaissance, en reconnaître le caractère obligatoire et me soumettre aux dispositions, des statuts de l'AGCV-suissetec, Association genevoise des entreprises de chauffage et de ventilation, ainsi que des règlements genevois en vigueur d'une part, des statuts et règlement administratif et financier de suissetec/CH d'autre part, et avoir répondu consciencieusement aux questions.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_



Timbre de l'entreprise

Personne(s) engageant valablement l'entreprise :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

(Voir au verso en ce qui concerne certains aspects juridiques)

# RAPPEL INDICATIF CONCERNANT LES PERSONNES AUTORISÉES A ENGAGER VALABLEMENT L'ENTREPRISE

En règle générale, engagent valablement l'entreprise pour une affiliation auprès d'associations et caisses de compensation professionnelles :

pour les entreprises en raison individuelle : le titulaire de la raison de commerce ;

pour les sociétés en nom collectif : l'un des associés sauf inscription contraire au Registre du Commerce ;

pour les sociétés anonymes : l'un des (ou les) administrateurs ou encore l'une des (ou les) personnes disposant de la signature sociale ou d'une procuration et dont les pouvoirs sont inscrits au Registre du Commerce ;

pour les sociétés à responsabilité limitée : l'un des (ou les) associés gérants ou un tiers disposant de la signature sociale ou d'une procuration et dont les pouvoirs sont inscrits au Registre du Commerce.